



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 OCTOBRE 2016
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

L'An Deux Mille Seize, le mercredi 19 octobre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 13 octobre 2016, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel d'agglomération, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18H15, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.

M. Guy LEFRAND, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Etaient PRÉSENTS : M. DOSSANG Guy ; Mme DELAVIGNE Nadine ; M. BEHAR Claude ; M. PRIEZ Rémi ; M. MAILLARD Jean-Marie ; M. MAUCOLIN Bertrand suppléant de M. BARRAL Fernand ; M. MARQUAIS Raynal ; M. PATTYN Patrick jusqu'à 19H50 (dossier 7) ; M. LEFRAND Guy ; M. BOURRELLIER Ludovic jusqu'à 19H20 (dossier 2) ; M. PAVON Jean-Pierre ; Mme AUGER Stéphanie ; M. LEPINTEUR Olivier ; Mme DIOUKHANÉ Coumba ; M. ROUSSEL Emmanuel ; Mme LEBARBIER Stéphanie ; M. BOUILLIE Jean-Luc ; Mme LESEIGNEUR Diane ; M. HOUSSAIS Anthony ; Mme PECQUEUX Delphine ; M. DERRAR Mohamed ; Mme LUVINI Françoise ; M. MANÉ Abdoulaye ; Mme BANDELIER Lysiane ; Mme MARAGLIANO Francine ; M. ETTAZAOUI Driss ; Mme JUIN Clarisse ; M. BENTALHA Mohammed ; M. CHAMPREDON Michel ; Mme HANNOTEUX Maryvonne ; M. VEYRI Timour ; M. NOGAREDE Alain ; Mme MARTIN Françoise ; M. SILIGHINI Gérard ; M. CAMOIN Emmanuel ; M. MORILLON Marc ; M. HAMEL Raynald ; Mme CANEL Françoise ; M. GANTIER François ; M. WATEL Patrik ; Mme LE GOFF Hélène ; M. MOLINA Michel ; Mme BOCAGE Sophie ; M. CASTEL Patrick ; Mme SORET Martine suppléante de M. FEUVRAIS Martial ; M. EUDIER Moïse ; M. DULONDEL Michel ; M. WALASZEK Jean-Pierre ; Mme LEMEILLEUR Monica ; M. PERRIN Marc ; M. HUBERT Xavier ; M. SIMON Stéphane ; M. GILLES Hervé ; M. MABIRE Arnaud ; M. SENKEWITCH Georges ; M. JAMES Jean-Claude ; M. BROCHOT Bernard ; M. CINTRAT Jean-Luc ; M. DE LANGHE Christian ; M. GROIZELEAU Bruno ; Mme HAGUET-VOLCKAERT Florence ; M. RANGER Michel ; Mme BENARD Catherine jusqu'à 20H00 (dossier 13) ; M. ROUSSEL Cédric ;

Ont donné POUVOIR : M. PATTYN Patrick a donné pouvoir à M. BROCHOT Bernard à partir de 19H50 (dossier 7) ; Mme BEAUVILLARD Karène a donné pouvoir à Mme AUGER Stéphanie ; M. BOURRELLIER Ludovic a donné pouvoir à M. LEFRAND Guy à compter de 19H20 (dossier 2) ; Mme DURANTON Nicole a donné pouvoir à M. HUBERT Xavier ; M. GAVARD-GONGALLUD Nicolas a donné pouvoir à Mme LUVINI Françoise ; Mme TUBIANA Camille a donné pouvoir à M. ROUSSEL Emmanuel ; M. FRERET Robin a donné pouvoir à Mme JUIN Clarisse ; M. CAPUANO Giovanni a donné pouvoir à Mme DIOUKHANE Coumba ; Mme LEON Patricia a donné pouvoir à Mme LESEIGNEUR Diane ; Mme MORLOCK Sabine a donné pouvoir à M. BOUILLIE Jean-Luc ; Mme LEPETIT Chantal a donné pouvoir à Mme BANDELIER Lysiane ; Mme KONTE Maryata a donné pouvoir à Mme HANNOTEUX Maryvonne ; Mme VILAIN Mireille a donné pouvoir à M. PERRIN Marc ; Mme BAUGÉ Agnès a donné pouvoir à M. WATEL Patrik ; M. BIBES François a donné pouvoir à Mme LE GOFF Hélène ;

ABSENTS non représentés :

M. VINE Pascal ; M. GHZALALE Fouade ; M. LEFRANCOIS Thierry ; M. CHOKOMERT Patrice ;

◆◆◆

Le Conseil communautaire :

☞ **ADOpte (moins une abstention)** les projets de statuts du futur syndicat mixte créé entre le GEA et la Communauté de Communes du Pays de Conches, et **DESIGNE** en qualité de représentants du GEA au sein du Conseil syndical du syndicat mixte :

Monsieur LEFRAND Guy

Monsieur GROIZELEAU Bruno

Monsieur HUBERT Xavier

Monsieur ETTAZAOUI Driss

Madame AUGER Stéphanie

Monsieur MOLINA Michel

Monsieur DOSSANG Guy

Madame DURANTON Nicole

Monsieur BOURRELLIER Ludovic

Monsieur DERRAR Mohamed

Monsieur MABIRE Arnaud

Monsieur PRIEZ Rémi

☞ **CEDE** à la SCI OLIVIER CHAUVIN IMMOBILIER représentée par son gérant, Monsieur Olivier CHAUVIN ou toute société qu'elle se substituera à la condition que Monsieur Olivier CHAUVIN en soit le gérant, environ 1 500 m² de terrain sur le Parc d'activités du Long Buisson, au prix hors taxe de 52 000,00 €, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à fixer, en tant qu'éléments substantiels au contrat, la superficie et la parcelle attribuée à cette implantation et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération (via cette acquisition, la SCI Olivier Chauvin immobilier souhaite construire un bâtiment destiné à la location)

☞ **CEDE** à la SARL SEL représentée par Monsieur Erwin SURY ou toute société qu'elle se substituera à la condition que la SARL SEL en soit l'actionnaire majoritaire, environ 18 700 m² sur le Parc d'activités de la Rougemare, au prix hors taxe de 504 900 €, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à fixer, en tant qu'éléments substantiels au contrat, la superficie et la parcelle attribuée à cette implantation et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération (via cette acquisition, la SARL SEL souhaite construire un bâtiment qui sera occupé par Normandy Diesel)

☞ **CEDE (moins six abstentions)** à Monsieur Claude LIBERT ou toute société s'y substituant, la parcelle cadastrée ZA 43 sise sur la commune de Gravigny au prix de 200 000 € HT, les frais de géomètre et frais notariés étant à la charge de l'acquéreur et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer les actes à intervenir (M. Libert installera sur cette propriété son activité de dépannage-fourrière et de la location de bureaux)

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la Convention de Concours Technique à passer avec la SAFER de Haute-Normandie et tout avenant permettant sa mise en œuvre, la rémunération de la SAFER étant de 30 000 € HT ; cette convention permettra au GEA de bénéficier de l'accompagnement de la SAFER dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique, nécessitant une maîtrise foncière pour la réalisation de nouvelles zones de projets, tels : le Long Buisson III (commerces et industries), La Roque (parc de loisirs) et Huest-Fauville (pépinière numérique et artisanat)

☞ **OCTROIE** une subvention de 580,80 € à la société « URBAN CONNECT » pour 12 mois d'occupation de la Smart Up Normandy Connexion – BPS'

☞ **OCTROIE** une subvention de 290,40 € à la société « PLAYxUS » pour 12 mois d'occupation de la Smart Up Normandy Connexion – BPS'

☞ **OCTROIE** une subvention de 290,40 € à la société « Phaeo Conseil » pour 12 mois d'occupation de la Smart Up Normandy Connexion – BPS'

☞ **OCTROIE** une subvention de 950,40 € à la société « WATIZ » pour 12 mois d'occupation de la Smart Up Normandy Connexion – BPS'

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 € à l'IFSI pour l'organisation du Gala de remise des diplômes du Pôle sanitaire qui se tiendra au Cadran en Novembre 2016

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 300 € à la plate-forme Normandie Sécurité sanitaire (PFT N2S) pour l'organisation de la Journée du Grand réseau de recherche en sécurité sanitaire

☞ **VALIDE** le plan de financement prévisionnel de l'aire de camping-car qui va être aménagée sur Evreux

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Voirie/réseau	78 844	Département	18 000
Espaces verts	34 142	Autofinancement GEA	130 236
Borne et barrière	27 000		
Maitrise d'oeuvre	8 250		
TOTAL	148 236	TOTAL	148 236
FONCTIONNEMENT (estimations annuelles)			
Dépenses		Recettes	
Entretien espace vert	4 800	Paiement nuitées	8 760
Entretien et maintenance barrière	1 600	Paiement taxe de séjour	876
Eau, assainissement, électricité	1 000		
TOTAL	7 400	TOTAL	9 636

AUTORISE le Président ou son représentant à **SOLLICITER** toutes les subventions afférentes à ce dossier et à **SIGNER** tout document afférant **et FIXE** le tarif de la nuitée à 8 € services compris, avec le prélèvement d'une taxe de séjour à 0,40 €/personne/nuitée

☞ **AUTORISE (moins deux abstentions)** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à intervenir avec le Département de l'Eure et tout avenant éventuel à intervenir relativement au transfert au GEA, de l'exercice de la compétence Transport scolaire et à ses modalités d'organisation

☞ **VALIDE** la pérennisation du parcours de la navette de soirée « basket » Trans Urbain sur l'ensemble du contrat de délégation de service public des transports, en prenant en compte une moyenne de 22 navettes, à actualiser en fin d'année civile et **AUTORISE** Monsieur le Président à passer un avenant au contrat de délégation de service public et à signer tout acte se rapportant à la mise en œuvre de cette opération.

☞ **PREND ACTE** du rapport de l'année 2015 du délégataire Trans Urbain pour l'exploitation et la gestion du réseau de transport du GEA

☞ **ACCEPTE** la reprise par le Grand Evreux Agglomération, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements relevant de sa compétence du Lotissement Acanthe « le pré aux fraises – 2^{ème} tranche » (67 lots) sur la commune d'Angerville la Campagne, , selon les modalités définies dans la convention à intervenir, **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre le Grand Evreux Agglomération, la commune d'Angerville la Campagne et la Société ACANTHE ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

☞ **ACCEPTE** la reprise par le Grand Evreux Agglomération, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements relevant de sa compétence du Lotissement Promo Concept sur la commune des Baux Sainte Croix (24 parcelles à bâtir et 2 macro-lots), selon les modalités définies dans la convention à intervenir et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre le Grand Evreux Agglomération, la commune des Baux Sainte Croix et l'aménageur PROMO CONCEPT ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

☞ **ACCEPTE** la reprise par le Grand Evreux Agglomération, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements relevant de sa compétence du lotissement SASV IMNOMA sur la commune de Gauciel (6 lots à bâtir), selon les modalités définies dans la convention à intervenir et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre le Grand Evreux Agglomération, la commune de Gauciel et la Société SASV IMNOMA ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

☞ **ACCEPTÉ** la reprise par le Grand Evreux Agglomération, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements relevant de sa compétence du lotissement AMEX sur la commune de Guichainville (18 lots à bâtir), selon les modalités définies dans la convention à intervenir et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre le Grand Evreux Agglomération, la commune de Guichainville et l'aménageur AMEX ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

☞ **FIXE** un périmètre de Projet Urbain Partenarial sur la commune de Gauville la campagne, en application de l'article L.332-11-3 II. du code de l'urbanisme pour le financement des travaux d'extension du réseau d'eau potable 49 bis rue du Neubourg, emportant une prise en charge par chaque propriétaire dont la parcelle est comprise dans ledit périmètre de 50% du montant des travaux; **DECIDE** la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable pour desservir les parcelles comprises dans le périmètre annexé à la présente délibération, pour un montant estimé de 17 645,30 € HT soit 21 174,36 € TTC, à réaliser avant fin décembre 2017 ; **VALIDE** la réalisation par le SIEGE de l'extension du réseau de distribution d'électricité et d'éclairage public, pour un montant prévisionnel de 19 000 € TTC auquel la commune de Gauville participe à hauteur de 4 060 € ; **DECIDE** de fixer en conséquence la prise en charge financière des travaux par Monsieur BUREAU à hauteur de 50% du montant des travaux du réseau d'eau potable, soit 8 822,65 € HT et 10 587,18 € TTC ; **DECIDE** de fixer en conséquence la prise en charge financière des travaux par Monsieur BUREAU à hauteur de 50% du montant des travaux d'extension du réseau d'électricité et d'éclairage soit 2 030,00 € ; **VALIDE** la durée de l'exonération de la taxe d'aménagement, établie à 4 ans ; **APPROUVE** le Projet Urbain Partenarial entre Monsieur BUREAU et le Grand Evreux Agglomération ; **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de Projet Urbain Partenarial avec Monsieur BUREAU et le ou les futur(s) propriétaire(s), aménageur(s) ou constructeur(s) du terrain issu de la parcelle ZB14 après division, et la convention financière avec la commune de Gauville la Campagne, y compris les éventuels avenants, ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de cette opération et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de désignation du maître d'ouvrage pour la construction d'un ouvrage commun ou en coordination avec le Syndicat Intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure, ainsi que tout acte et avenant à intervenir.

☞ **APPROUVE** le bilan de la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Mesnil Fuguet, **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune du Mesnil-Fuguet, **PRECISE** que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis aux Personnes Publiques Associées et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles, **INFORME** que les EPCI directement intéressés et les communes limitrophes pourront recevoir communication du PLU à leur demande, **INFORME** que toute personne ou organisme – notamment les associations agréées – peut consulter en Mairie et au Grand Evreux Agglomération le projet de Plan Local d'Urbanisme

☞ **DECIDE** d'achever la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cierrey. Le GEA se substitue ainsi de plein droit à la commune dans tous les actes et délibérations afférents à la procédure engagée avant la date de transfert de la compétence « *plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale* », **PRECISE** que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis aux Personnes Publiques Associées et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles une fois arrêté, **INFORME** que les EPCI directement intéressés et les communes limitrophes pourront recevoir communication du projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté à leur demande, **INFORME** que toute personne ou organisme – notamment les associations agréées – pourront consulter en Mairie et au Grand Evreux Agglomération le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté, et **PREND ACTE** de la tenue en son sein du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de Cierrey, conformément à l'article L.153-12 du Code de l'Urbanisme

☞ **DECIDE d'ACQUERIR** la parcelle XA 45 d'une superficie de 11814 m² sise sur la commune de Guichainville au prix de 66 000 € à la SCI du Chemin vert représentée par Mme Chantal LEBARBIER, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération.

☞ **ACCEPTE** le rachat auprès de l'EPF Normandie des parcelles sises à Normanville C34/371/334/335/336 et C372 (ancien site Saminox) et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'acte à intervenir.

☞ **OCTROIE** une subvention de 6 000 € à l'association Régie des quartiers, pour la mise en œuvre du Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants (FSIH) sur la période 2016/2017, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

☞ **DECIDE**, au titre du solde de la programmation 2016 du Contrat de ville, le versement des subventions ci-après, pour un montant total proposé de 3 900 €, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

	Porteur	Territoire	Intitulé et description de l'action	Part GEA	Part Etat	Cout total du projet
1	CENTRE INFORMATION DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'EURE (CIDFF)	Intersites QPV	Ecrivain Public /Accès aux droits : Mise en place d'un service d'écrivain public s'adressant aux personnes rencontrant des difficultés (non maîtrise de la langue ou des usages numériques..) dans leurs démarches et procédures administratives (CAF, CPAM, Pole Emploi, Préfecture...) pour faire valoir leurs droits ou répondre à leurs obligations. Des permanences hebdomadaires seront mises en place sur les QPV en lien avec les centres sociaux à hauteur deux demi-journées sur la Madeleine et une demi-journée sur Nétreville.	2 000 €	16 500 €	20 333 €
2	MAISON DE L'ENFANT ET DES DECOUVERTES (MED)	Intersites QPV	Cinéma-Débat/ Citoyenneté Projection du film « Si on s'en sortait » réalisé par ROST à destination des élèves de 3 eme des collèges Neruda, Politzer et Dunant. Un débat avec l'équipe du film et les jeunes suivra la projection.	700 €	0 €	1162 €
3	ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (AFEV)	Intersites QPV	Accompagnement scolaire Accompagnement individualisé au domicile des enfants à hauteur de 2H par semaine par des étudiants bénévoles sur La Madeleine et Nétreville : soutien scolaire, sorties d'ouvertures...	1 200 €	PRE	22 345 €
TOTAL				3 900 €	16 500 €	43 840 €

☞ **SOLLICITE** une subvention de 6 000 € auprès de l'Etat au titre de l'année 2016 pour l'engagement du plan de formation du conseil citoyen et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

☞ **ADOPTE** le rapport d'activité 2015 du Contrat de ville.

☞ **DECIDER** l'occupation à titre gracieux, des locaux de la PEPITE (Pépinière Solidaire) par les structures chargées de l'accompagnement et du financement des porteurs de projets, des clubs d'entreprises et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition, y compris les éventuels avenants et tout document à intervenir avec les structures.

☞ **MODIFIE** la délibération de programmation financière du PLIE du 24 février 2016 et **ADOpte** le budget prévisionnel modifié tel que ci-après

Actions	Coût total opération	Taux d'intervention des financeurs
Accompagnement renforcé / 4 postes de référents (3 lots/Marché public et 1 poste internalisé au GEA)	163 600, 00 €	Département au titre du FSE : 176 170 € soit 50%
Professionalisation des équipes	20 000, 00 €	
Fonds formation en faveur des participants PLIE	10 000,00 €	GEA : 106 170 € soit 30.13%
Aide matérielle à la recherche d'emploi en faveur des participants PLIE	2 500,00 €	
Analyse des compétences professionnelles et compétences transversales en faveur des participants PLIE	0,00 €	Département au titre des Crédits d'insertion : 70 000 € soit 19.87%
Base de données/logiciel des parcours PLIE	5 500, 00 €	
Coordonnateur des parcours d'insertion professionnelle (1 ETP)	34 000,00 €	
Structure d'Animation et de Gestion (2 ETP)	94 700,00 €	
Frais de fonctionnement	36 240,00 €	
Communication (plaquettes, manifestation, ...)	5 000,00 €	
TOTAL	371 540, 00 €	

☞ **MODIFIE** la délibération de programmation financière du Bus pour l'Emploi et la Création du 29 juin 2016 et **ADOpte** le budget prévisionnel modifié tel que ci-après

Budget Prévisionnel 2017			
Charges		Produits	
Personnel	25 000.00 €	FSE	25 900.00 €
Fonctionnement	14 000.00 €	Etat	6 000.00 €
Prestations externes	5 000.00 €	Pôle Emploi	5 000.00 €
Charges indirectes	7 800.00 €	CDC	5 000.00 €
		GEA	9 900.00 €
Total	51 800.00 €		51 800.00 €

☞ **ACCORDE** sa garantie à la SECOMILE à hauteur de 40% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 748 351.00 €uros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la construction d'un parc social public, composé de 30 logements individuels PLUS ANRU, situé « Domaine de la Combe » à NORMANVILLE (27930).

☞ **ACCORDE** à la commune de Caugé une subvention d'un montant de 549,00 € pour la réhabilitation d'un logement communal 5 route de Claville

☞ **OCTROIE** à Eure habitat une subvention d'un montant total de 82 280,00 € destinée au financement de l'amélioration de l'Immeuble « Les Quinconces », allée Tino Rossi à Evreux

☞ **OCTROIE** à Habitat et Humanisme une subvention d'un montant de 4 000 € au titre de l'année 2016.

☞ **OCTROIE** une subvention de 15 000 € à l'Association l'Abri dans le cadre du fonctionnement du Foyer des Jeunes Travailleurs, au titre de l'exercice 2016

☞ **PREND ACTE** de l'attribution du marché de suivi animation du Plan de Sauvegarde des copropriétés Aubépine et Acacia sises sur le quartier de la Madeleine à Evreux, à SOLIHA PARIS HAUTS DE SEINE VAL D'OISE, **PREND ACTE** du coût du marché, pour les cinq ans du dispositif, à hauteur de 249 695,40 € TTC (hors clause de révision de prix) et **SOLLICITE** les subventions relatives au suivi animation du dispositif

☞ **ADOPTE** la décision modificative n°3

☞ **DECIDE** la reprise totale du solde de la provision constituée pour les dépenses induites par la mise en service du CTEU et **FIXE** le montant de cette reprise à 400 000 €

☞ **DECIDE** la création d'un service commun regroupant la Direction des Ressources Humaines de la Ville et de l'Agglomération en une seule et même entité, **APPROUVE** les conventions et leurs annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et leur annexe ainsi que leurs éventuels avenants à intervenir

☞ **DECIDE** la création à compter du 1^{er} décembre 2016, d'un service commun ingénierie sociale, **APPROUVE** la convention et ses annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention et ses annexes ainsi que leurs éventuels avenants à intervenir

☞ **APPROUVE** la convention de création du service commun reprographie entre le GEA et la Ville d'ÉVREUX, **APPROUVE** les modalités financières de mise à disposition et **AUTORISE** le Président à signer les conventions correspondantes

☞ **DECIDE** la création à compter du 1^{er} décembre 2016, d'un service commun Achats, **APPROUVE** la convention et ses annexes précisant les modalités de mise en œuvre du service commun ainsi que son organisation et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention et ses annexes ainsi que ses éventuels avenants à intervenir

☞ **APPROUVE** l'association du GEA au processus partenarial initié par l'UGAP et **AUTORISE** le Président à signer les conventions relatives à ce partenariat, ainsi que tout avenant éventuel ; ces conventions concernent les acquisitions de véhicules, mobilier, équipement général et besoins en informatique ; les communes membres du GEA bénéficient des mêmes conditions financières auprès de l'UGAP

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 1 280 € à la commune d'Angerville pour l'acquisition de mobilier pour la nouvelle classe et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 19 237 € à la commune d'Aviron pour l'aménagement d'une sente piétonne entre Aviron et Evreux et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3 974 € à la commune d'Aviron pour l'acquisition de deux abribus et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 1 409 € à la commune de Caugé pour des travaux d'amélioration du chauffage de l'école et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 835 € à la commune de Caugé pour la fourniture et la pose de deux vidéoprojecteurs interactifs dans deux classes et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 449 € à la commune de Cierrey pour des travaux d'économie d'énergie sur le bâtiment communal « la Bergerie » et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 105 916 € à la commune d'Evreux pour l'aménagement des cimetières et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 58 250 € à la commune d'Evreux pour l'acquisition de matériels spécifiques et de mobilier administratif pour la SMAC et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 26 148 € pour l'acquisition et l'installation d'une sanisette et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 370 000 € à la commune d'Evreux pour la rénovation thermique de l'école Jean Moulin et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 29 250 € à la commune d'Evreux pour l'extension du parc de stationnement Saint Louis et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 72 000 € à la commune d'Evreux pour la restauration du clos et du couvert au Pavillon Fleuri et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 5 383 € à la commune d'Evreux pour la réalisation d'un parking face à l'école et à la mairie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 4 030 € à la commune d'Evreux pour la réfection du mur du lotissement du clos des Vergers et de l'église et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 16 646 € à la commune d'Evreux pour le programme de travaux 2016 du groupe scolaire et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 35 554 € à la commune d'Evreux pour l'aménagement de la cour de l'école maternelle et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3 495 € à la commune d'Evreux pour la régulation du chauffage du complexe Pierre Moisy et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3 007 € à la commune de la Chapelle du Bois des Faulx la sécurisation des accès de l'école et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 27 772 € à la commune du Boulay Morin pour le mobilier intérieur et extérieur du centre de loisirs et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3 150 € à la commune du Plessis Grohan pour la création du parking de l'église et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 457 € à la commune du Plessis Grohan pour le remplacement du chauffage de la maison des associations et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 782 € à la commune du Val David pour la réfection des bâtiments communaux – école et église et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 4 360 € à la commune du Vieil Evreux pour l'acquisition d'un columbarium et l'aménagement d'allées et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3 486 € à la commune du Vieil Evreux pour la rénovation de l'école maternelle et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 4 626 € à la commune des Ventes pour la réfection de la toiture du local technique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 846 € à la commune de Miserey pour l'aménagement d'une classe primaire et mise en sécurité de l'école et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3 808 € à la commune de Miserey pour la mise en conformité de l'électricité et la réfection du mur extérieur de l'église et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 15 833€ à la commune de Normanville pour l'isolation des combles de la Mairie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 32 426 € à la commune de Normanville pour l'éclairage du terrain de football et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 387 € à la commune de Parville pour l'acquisition d'un desherbeur thermique et d'un souffleur et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 748 € à la commune de Parville pour la mise en place d'un radiateur à gaz et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 11 568 € à la commune de Sacquenville pour l'accessibilité des bâtiments communaux et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 1 297 € à la commune de Tourneville pour l'acquisition d'un limiteur de son pour la salle polyvalente et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 500 € à la commune de Tourneville pour l'acquisition d'un système de vidéosurveillance pour la salle polyvalente et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.